

SAINT-MARTIN-EN-HAUT Série L'été en pente douce



## Les mystères de la Roche Matiole

Pascale Turbet-Delof, géobiologue, se passionne pour les pierres des monts du Lyonnais, comme la Roche Matiole.

Photo Progrès/Nicolas FORQUET

**Une vingtaine de sites abritant des mégalithes sont recensés dans les monts du Lyonnais. Souvent méconnus, ils recèlent des histoires fascinantes, où se mêlent rituels et occultisme.**

Il faut s'aventurer dans les profondeurs de la forêt, sortir des sentiers balisés, ne pas craindre de revenir sur ses pas. Et puis soudain, au détour d'un arbre, on découvre un amas d'imposantes pierres. Comme tombées du ciel. Dressées, cou-

chées, penchées, leur position varie d'un site à l'autre.

Dans les monts du Lyonnais, Pascale Turbet-Delof, géobiologue, a recensé une vingtaine de lieux abritant de tels mégalithes. Présents depuis le néolithique (entre 6 000 et 2200 ans avant notre ère), ces tas de roches en granit sont souvent situés sur les lignes de crête, observe la spécialiste - elle organise de fréquentes balades à la découverte de ces pierres.

À Saint-Martin-en-Haut, l'une des plus connues se niche au

cœur d'un bois, près du hameau de Maintigneux. Son nom : la Roche Matiole.

### Les druides venaient y adorer le Soleil

Selon la légende, cet amas de pierres culminant à une quinzaine de mètres de hauteur, aurait servi de lieu pour le culte du Soleil jusqu'à l'arrivée du christianisme.

À l'époque celtique, les druides venaient y adorer le feu pour assurer la protection des

habitants et des troupeaux. Une véritable « église naturelle », selon Pascale Turbet-Delof.

Plus tard, au début du XX<sup>e</sup> siècle, des jeunes dansaient autour du site pour célébrer le solstice d'été. Il semble que la tradition ait perduré puisque l'on observe les traces d'un feu de joie et de la cire collée sur la roche. « La Roche Matiole est aussi réputée pour attirer la foudre, notamment en raison de sa composition granitique qui agit comme un aimant », ajoute la géobiologue, en sortant de sa poche un lobe antenne, destiné à « détecter les failles dans le sol et la tension vibratoire ».

### Une table à offrandes

Plus loin, un autre mégalithe, plus discret mais plus spectaculaire, laisse apercevoir une énorme pierre posée en équilibre sur deux gros rochers. « C'est une table dite « dolmenite » qui était utilisée pour faire des offrandes », explique celle qui se passionne pour l'énergie procurée par les pierres. Particularité de ce dolmen : il recèle des cristaux de quartz. Si le premier site est d'origine naturelle, difficile ici de ne pas voir la main de l'Homme. Reste une question : comment ces lourdes pierres ont-elles pu être transportées il y a des milliers d'années ? Le mystère demeure.

Nicolas FORQUET

## À Larajasse, les menhirs de Vaudragon cultivent leur secret

À Larajasse, un autre site mégalithique, moins connu car plus difficilement accessible, vaut aussi le détour. Près du hameau de Vaudragon, au bord de la Coise, un alignement de menhirs se dresse en bordure d'un champ en pente, comme une frontière délimitant un territoire. De quoi donner un petit air de Bretagne aux monts du Lyonnais. Leur origine reste indéterminée. « Cela fait penser aux murs édifiés par les Celtes. Ces pierres auraient ensuite été récupérées pour édifier un château aujourd'hui disparu », avance Pascale Turbet-Delof, géobiologue, fascinée par ces témoins de l'Histoire disséminés en pleine nature.

À quelques mètres de là, autre ambiance autour de la Pierre Mougy. Ce monument de la Préhistoire n'a été signalé à l'attention du public qu'en 1889. Ce rocher plat de 3,50 mètres de long et autant de large, presque suspendu au-dessus du sol, n'est retenu que par deux pierres de moindre importance. « Sa forme laisse penser qu'il s'agissait d'un lieu de sépulture, tout comme sa position, face au nord », estime la géobiologue. Dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, cette



**Cet alignement de pierres, disposé sur plusieurs dizaines de mètres, semble suivre une trajectoire rectiligne.** Photo Progrès/Nicolas FORQUET

Pierre a pourtant failli disparaître. Le propriétaire d'un champ voisin aurait tenté de le dynamiter. On aperçoit encore le trou creusé dans la roche où a été inséré le bâton de dynamite. Le site comporte d'autres pierres similaires, faisant de ce lieu une sorte de cimetière géant.

N. F.

ST-LAURENT-D'AGNY

## La fête d'été en format réduit cette année



**C'est sur le terrain Joncour, face à la résidence senior que la société Maia réalisera quatre logements sociaux.** Photo Progrès/V.HEBERT

À l'ordre du jour du dernier conseil municipal, lundi, la poursuite du projet de construction de logements sociaux en centre bourg et l'avis de la commune relatif à l'installation de la société Ducreux sur la zone des Platières.

### ■ Une fête d'été repensée

La traditionnelle grande fête d'été (25 et 26 juillet) est maintenue mais sera plus réduite. En concertation avec le comité des fêtes, le samedi aura pour seule animation la présence des forains. Pour le dimanche sont prévus balade familiale, pique-nique autour de l'étang, concours de pétanque et animation musicale.

### ■ Projet de construction de logements sociaux

La commune a fait l'acquisition l'an dernier d'une parcelle face à la résidence senior. La société Maia se porte acquéreur du terrain afin de réaliser quatre logements sur 800 m<sup>2</sup>. Le prix de vente est de 612 000 €. La promesse de vente sera signée dans le mois, le permis de construire déposé en septembre pour un début de travaux estimé en 2021.

### ■ Installation de la société Ducreux : quelles incidences pour la commune

Dans le cadre de projet d'extension de la zone des Platières, la société Ducreux a formulé une demande d'enregistrement d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) C'est sur une parcelle d'environ 32 000 m<sup>2</sup> sur l'extension sud de la zone que cette plateforme de logistique s'installera sur 10 000 m<sup>2</sup>. Les communes situées dans un rayon d'un kilomètre doivent donner leur avis sur les incidences de cette installation. La municipalité pointe deux incidences. La première sur les transports, notamment les modalités d'accès et le trafic car quarante poids lourds par jour sont attendus. La seconde porte sur l'économie. Cette installation renforcera la filière agroalimentaire Une réflexion sera à porter aussi sur les compensations agricoles.